



(<https://www.unsa.org/>)

(in)égalité entre les femmes et les hommes : les femmes travaillent gratuitement depuis ce matin !

📅 vendredi 4 novembre 2022

🌐 <https://www.unsa.org/2381> (<https://www.unsa.org/2381>)



(<http://www.facebook.com/sharer/sharer.php?u=https%3A%2F%2Fwww.unsa.org%2Fin-egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes-les-femmes-travaillent-gratuitement.html&t=>

(in)%C3%A9galit%C3%A9%20entre%20les%20femmes%20et%20les%20hommes%20%3A%20les%20femmes%20travaillent%20gratuitement%20depuis%20UNSA) <http://twitter.com/intent/tweet?text=>

(in)%C3%A9galit%C3%A9%20entre%20les%20femmes%20et%20les%20hommes%20%3A%20les%20femmes%20travaillent%20gratuitement%20depuis%20UNSA&url=https%3A%2F%2Fwww.unsa.org%2Fin-egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes-les-femmes-travaillent-gratuitement.html)

Depuis ce matin, vendredi 4 novembre à 9h10, les femmes travaillent gratuitement.

En effet, en France, le salaire horaire moyen des femmes est de 15,8% inférieur à celui des hommes.

Ce chiffre est à peine inférieur à celui de l'année 2021, preuve que le chemin est encore long pour obtenir une égalité pleine et entière entre les femmes et les hommes.

D'autre part, cet écart est supérieur à l'écart moyen constaté en Europe, qui est de 13%.

En tout état de cause, si les femmes étaient payées en France au même taux horaire moyen que les hommes, au vu de leurs salaires actuels, on pourrait considérer que toutes les tâches effectuées à compter de ce 4 novembre 2022 sont effectuées bénévolement et ce jusqu'à la fin de l'année.

L'UNSA continuera à se mobiliser pour une égalité des droits entre les femmes et les hommes, à commencer par leur rémunération, et demande pour cela la mise en place urgente de mesures pour :

- Combattre les stéréotypes de genre
- Mettre en place des critères d'évaluation non sexistes pour l'évolution des carrières
- Mettre en place des mesures favorisant la transparence salariale
- Débloquer urgemment des enveloppes financières pour réduire singulièrement l'écart de salaire entre les femmes et les hommes
- Rendre plus effectif l'index égalité femmes-hommes dans les entreprises

Communiqués de presse

➔ [Pour les salaires et contre la stigmatisation des syndicalistes \(Pour-les-salaires-et-contre-la-stigmatisation-des-syndicalistes.html\)](#)

➔ [Décision du Conseil d'État, l'UNSA continuera à défendre une assurance chômage plus protectrice \(Decision-du-Conseil-d-Etat-l-UNSA-continuera-a-defendre-une-assurance-chomage.html\)](#)

➔ [Déterminé.e.s pour nos retraites ! \(Retraite-pour-l-intersyndicale-le-recul-de.html\)](#)



(<https://www.unsa.org/>-

Actualites-.html)



(<https://www.unsa.org/>-

Cefu-.html)



(<https://tpe.unsa.org/>)



(<https://retraites.unsa.org/>)



(<https://www.unsa.info/sympa-a.php>)



(<https://www.unsa.org/>-

Les-parutions-de-l-UNSA-.html)



(<voir-ecouter.html>)



([nous-contacter.html](http://www.unsa.org/nous-contacter.html))



(<https://www.unsa.org/Transition-ecologique-.html>)



([http://www.unsa-](http://www.unsa-boutique.org/)

[boutique.org/](http://www.unsa-boutique.org/))



(<https://www.etuc.org/fr>)



(<https://conseils.unsa.org/>)



([Vos-droits-.html](https://www.unsa.org/Vos-droits-.html))

(<https://www.unsa.org/>